

GOUVERNER L'IA SANS LA SUBIR : REPÈRES POUR LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

[Faire une demande de formation](#)


A définir



Dans vos locaux



1/2 journée (3.5 heures)



sur devis

Objectifs pédagogiques

L'intelligence artificielle générative s'invite progressivement dans la vie des associations, parfois à leur insu. Face à cette évolution rapide, les conseils d'administration ont un rôle essentiel à jouer pour encadrer les usages, garantir la cohérence avec le projet associatif et anticiper les risques. Cette formation propose aux administrateurs et administratrices des repères clairs et accessibles pour comprendre les enjeux de l'IA, agir en conscience et gouverner sans subir.

Cette formation permet aux membres du conseil d'administration de comprendre les enjeux stratégiques, éthiques et réglementaires liés à l'usage de l'intelligence artificielle générative dans leur association, afin de pouvoir questionner, encadrer ou accompagner les initiatives internes avec discernement.

- À l'issue de la session, les participants seront capables de :
- Identifier les principales caractéristiques de l'IA générative
- Comprendre les opportunités et risques liés à son utilisation dans un cadre associatif.
- Situer les grandes lignes du cadre réglementaire applicable (AI Act, RGPD).
- Appréhender les principes d'une IA responsable, en lien avec les valeurs associatives.
- Évaluer les enjeux de gouvernance liés au déploiement de l'IA dans leur structure : encadrement, chartes internes, risques de shadow IA, dialogue avec les équipes.

Programme

Partie 1 – Comprendre l'IA générative

Objectif : poser les bases

- Brève histoire de l'intelligence artificielle
- Qu'est-ce que l'IA générative ? Définitions, exemples, usages
- Panorama des outils (ChatGPT, Copilot, Dall-E, etc.)
- Cas d'usages possibles dans les associations (illustrations, pas démonstration)

Partie 2 – Le cadre réglementaire

Objectif : donner les repères juridiques essentiels

- Le règlement européen sur l'intelligence artificielle (AI Act) : logique de risques, obligations, calendrier
- Articulation AI act et RGPD
- Comment se mettre en conformité

Partie 3 – L'IA responsable : agir en conscience

Objectif : relier IA, valeurs et gouvernance

- Que signifie Agir en conscience
- Enjeux de biais, de transparence, d'opacité des modèles
- Hallucinations
- Vigilance associative : cohérence avec les valeurs, égalité, inclusion, utilité sociale
- Interroger les équipes avec les bonnes questions

Partie 4 – Bâtir une gouvernance partagée, en lien avec la direction

Objectif : outiller la réflexion stratégique des conseils d'administration

- Mettre en place une gouvernance éthique et transparente de l'IA
- Encadrer avec une charte les usages
- Promouvoir la co-construction avec les équipes et les usagers
- Former et sensibiliser
- Assurer le contrôle et l'amélioration continue de l'IA

Public

Accessible à tou.tes

Pré-requis

Être embauchés dans une structure sociale ou médico-sociale sans formation dans ce domaine

Modalités et délais d'accès à la formation

Demande via le formulaire en ligne pour être contacté par l'Uriopss IDF afin d'élaborer le projet et déterminer les modalités pratiques d'organisation de la formation (date, tarif, lieu, horaires...). La formation est organisée pour des groupes de 5 à 12 personnes

Pour les personnes en situation de handicap, l'Uriopss IDF a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap

Méthodes pédagogiques mobilisées

- Apports théoriques et méthodologiques
- Travaux en sous-groupes
- Échanges et mutualisation
- Support d'animation utilisé en vidéo projection.
- Délivrance d'une attestation de fin de formation.

Intervenante

Florence Elguiz, formatrice et collaboratrice d el'Uriopss IDF,Créatrice de Le Media social, site d'information à destination des acteurs sociaux et médico-sociaux, Créatrice de la newsletter ciblée (Assoc[IA]tions, Capacité à traduire l'IA dans un langage accessible, sans jargon, adapté à des publics non techniques

Méthodes et modalités d'évaluation

- Évaluation des acquis en cours de formation par des études QCM / études de cas ; quiz de fin de formation.
- Évaluation de la satisfaction stagiaire par la remise d'un questionnaire d'évaluation en fin de formation.

V2 08-2025